

Projet pédagogique du centre de loisirs éducatif Des 4 Moulins



Direction des Services Départementaux de
l'Éducation Nationale du Gard (DSDEN30)



Ce document va nous permettre de présenter le centre de loisirs éducatif Francas des 4 Moulins. Ce travail est réalisé en concertation avec les Francas du Gard ainsi que l'équipe pédagogique travaillant sur le territoire.

Nous présenterons en cinq parties les éléments essentiels que doit composer un projet pédagogique d'une structure.

Il est important que l'équipe pédagogique ait connaissance des orientations de l'organisateur, des dispositions prises pour le déroulement de l'accueil, les moyens à sa disposition pour le mettre en œuvre ainsi que les critères et indicateurs permettant de l'évaluer.

SOMMAIRE

Le contexte du centre de loisirs éducatif

A.	L'organisateur : Les Francas du Gard.	4
1.	Description de l'organisateur.	4
2.	Les intentions éducatives liées à la feuille de route des Francas du Gard.	5
3.	Coordonnées de l'organisateur.	6
B.	La situation initiale.	6
1.	Un projet partagé sur un territoire.	6
2.	Description du contexte :	6
3.	Enfants accueillis.	7
	Les âges :	7
4.	Dates et heures d'ouvertures.	7
5.	Le système d'inscription.	7
6.	Les Locaux :	8
7.	La réglementation.	8
	Rythme de vie :	9
	L'hygiène/Alimentation/Santé :	Erreur ! Signet non défini.
	La sécurité.	Erreur ! Signet non défini.
C.	Le responsable du centre de loisirs éducatif.	10
1.	L'organisateur.	10
2.	Les conceptions éducatives du responsable du centre de loisirs éducatifs.	10
1.	Les intentions éducatives :	11
2.	Les objectifs pédagogiques.	12
3.	Des actions pédagogiques.	12
4.	Les programmes d'animations.	15
A.	Les moyens humains : l'équipe pédagogique.	16
	L'organigramme :	16
	La place des animateurs volontaires	19
B.	Les moyens financiers.	19
	Composition du budget de la structure :	19
C.	Les moyens matériels	19
A.	La structuration du temps et du groupe : la journée type.	20

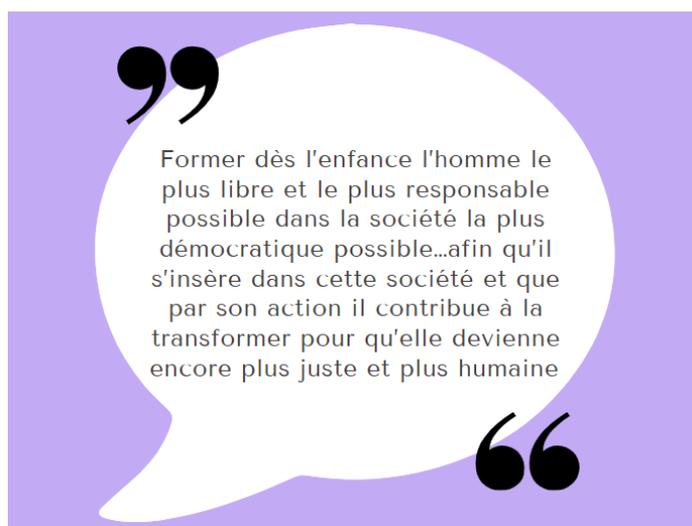
B.	La structuration de l'espace.....	21
	Chez les – de 6 ans :.....	21
	Chez les + de 6 ans :.....	21
C.	Les modalités de vie.....	21
	Rôles et attitudes de l'animateur :.....	22
	La vie quotidienne.....	25
A.	Critères et indicateurs.....	28
B.	Modalités d'évaluations.....	29
	L'évaluation.....	29

Nom du centre de loisirs	Centre de loisirs Francas des 4 moulins
Organisateur	Les Francas du Gard
Coordonnées du centre	Écoles maternelles et élémentaires De Saint Gervasy Écoles maternelles et élémentaires De Lédénon
Public accueilli	De 3 à 12ans
Dates	Vacances scolaires.
Horaires	7h30 – 18h30
Numéro de récépissé de déclaration	0300052CL000424

Le contexte du centre de loisirs éducatif

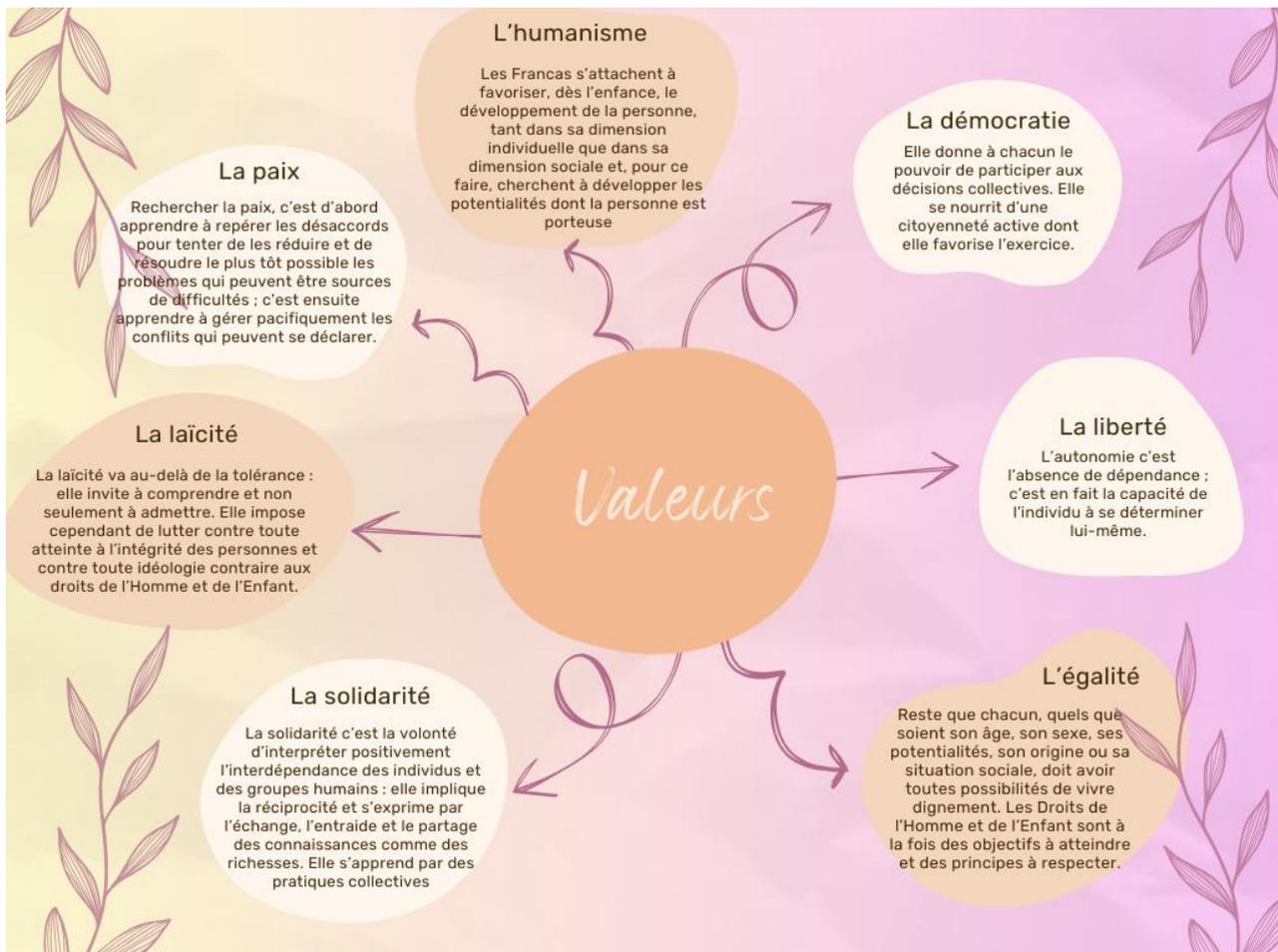
A. L'organisateur : Les Francas du Gard.

1. Description de l'organisateur.



Ce sont toutes les valeurs indissociables de la dignité de tout être humain : l'égalité des droits et des devoirs, la justice, le respect mutuel la liberté, l'autonomie, la solidarité, la responsabilité, la démocratie, la paix... C'est aussi, la laïcité définie comme étant le respect de la personne humaine et de ses droits et notamment comme étant le respect de la personne enfantine qu'il importe de protéger contre toute exploitation de sa vulnérabilité.

Les valeurs : Quant aux valeurs auxquelles se réfèrent les Francas, elles émergent de l'expression de leurs mots d'ordre, de leurs orientations et de leur finalité :



2. Les intentions éducatives liées à la feuille de route des Francas du Gard.

Les orientations du projet éducatif réalisé en concertation avec les communes des 4 Moulins et l'association des Francas du Gard sont les suivantes :

- Élargir la Fédération et renforcer le Mouvement et réciproquement.
 - 1) Développer la mobilisation des acteurs pour l'enfance et l'éducation
 - 2) Renforcer notre capacité d'influence des politiques publiques par le partenariat avec les pouvoirs publics et les associations d'élus.
 - 3) Consolider la société civile et la rendre plus efficiente.
- Rendre plus opérationnelle l'attention à porter aux enfants et aux adolescents sur leurs Territoires : Répondre aux enjeux éducatifs actuels et les partager.
- Faire évoluer les cadres éducatifs et agir de façon complémentaire dans 3 directions :
 - 1) Renforcer l'accompagnement des territoires et des organisateurs locaux.
 - 2) Susciter des expérimentations et de l'innovation Pédagogique.

3) Développer nos priorités d'action.

- Encourager l'engagement des citoyens et mobiliser les acteurs éducatifs.

1) Inscrire la mobilisation des acteurs dans l'animation de l'association départementale.

2) Renforcer la mobilisation des acteurs éducatifs locaux.

3) Intensifier la formation des acteurs.

4) Agir pour la reconnaissance de l'engagement éducatif.

3. Coordonnées de l'organisateur.

Les Francas du Gard : Situé dans le bâtiment de l'Altis 165 Rue Philippe Maupas 30900 Nîmes.
Numéro de l'organisateur : 030ORG0052

B. La situation initiale.

1. Un projet partagé sur un territoire.

Suite à un partenariat avec les élus, les 4 communes ont mis en place une délégation de service public qui a été attribué aux Francas du Gard.

C'est pourquoi, Les Francas, auront pour objectif d'offrir : « des moyens destinés à l'épanouissement et l'animation de sa jeune population. » L'objectif général est de « développer le sens des initiatives et des responsabilités des jeunes participants ». (Cf. Cahier des charges). Il faut savoir que l'association des Francas est une association reconnue d'utilité publique complémentaire de l'enseignement public.

L'association des Francas du Gard propose un nouveau projet appelé « Avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation » qui a fait naître une feuille de route départementale. C'est pourquoi, le projet pédagogique, ainsi que le règlement, s'intègrent en cohérence à la charte éducative précisant la mission Enfance / Jeunesse sur le territoire des 4 communes.

2. Description du contexte :

Les villes des 4 Moulins comptent 7000 habitants. Les villes sont en recensement et espère pouvoir faire valoir le nombre grandissant d'habitants au regard de l'accroissement du nombre d'enfants scolarisés et du nombre de constructions d'habitat.

À ce titre, un des axes prioritaires de la municipalité est : l'enfance (3- 12 ans).

Les enfants inscrits sur les registres scolaires des 4 communes sont au nombre de 800. Une minorité est scolarisée sur d'autres communes.

Chaque année une des 4 communes reçoit le centre de loisirs :

2024 : St Gervasy

2025 : Ledenon

2026 : Cabrières

2027 : Bezouce

3. Enfants accueillis.

Les âges :

Activités	Âges des enfants	Organisation des groupes
Vacances	Pour les 2 uniquement la semaine pour les enfants entrant à l'école à la rentrée de septembre 2024 Jusqu'à 12ans.	Deux groupes de -6 : 3-4 ans et 5 ans. Deux groupes de + 6 : 6-8 ans et 9-12 ans

4. Dates et heures d'ouvertures.

Activités	Dates	Horaires
Vacances	Toutes les vacances scolaires sauf celle de fin d'année. Et l'été sur 6 semaines.	7h30/9h : accueil du matin 12h/14h : accueil du midi 17h/18h30 : accueil du soir

5. Le système d'inscription.

Les parents doivent impérativement retirer un dossier d'inscription pour leur enfant. Le dossier peut être complété à la maison afin de réunir tous les documents nécessaires : dossier d'inscription entièrement complété, une copie nominative des pages de vaccination du carnet de santé, copie de la notification de la CAF, MSA ou autres (numéro d'allocataire et quotient familial) ou à défaut le dernier avis d'imposition, copie d'attestation d'assurance extra-scolaire, la fiche de renseignement complétée. Puis, le dossier doit être rapporté ou envoyé par mail au directeur afin de le valider ensemble.

Lorsque les parents souhaitent inscrire son enfant pour le centre de loisirs, ils ont plusieurs possibilités : contacter le directeur par téléphone ou par mail ou de prendre rendez-vous auprès de celui-ci pour une rencontre.

Activités	Périodes d'inscriptions
Vacances	Les inscriptions ouvrent 3 semaines avant les petites vacances et 4 semaines avant l'été. Au plus tard, les parents peuvent les inscrire le mercredi de la semaine précédente. Mais attention, nous sommes soumis à des taux d'encadrement. Si les conditions sanitaires nous le permettent des temps fort familles sont proposés pour accueillir les familles le souhaitant.

En outre, les règlements se font dès la réception de la facture envoyée en fin du mois ou de la période de vacances. Toute absence de l'enfant non justifié sera facturée sauf avec un justificatif médical.

Et enfin, toute modification d'information (santé, numéro, familial...) du dossier de l'enfant doit être **impérativement mentionnée**.

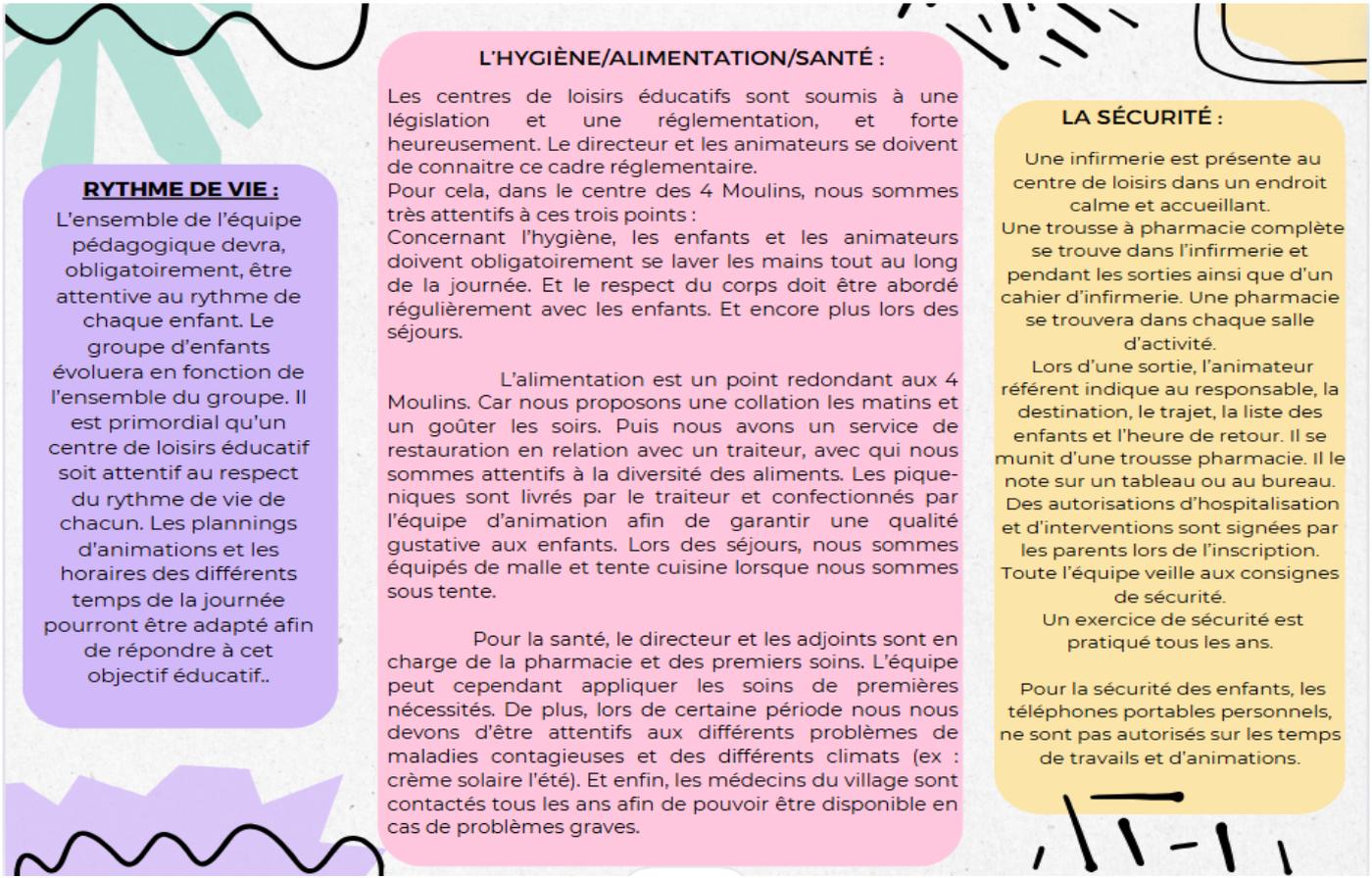
6. Les Locaux :

Activités	Les locaux	
Vacances	<ul style="list-style-type: none"> - de 6 ans : école maternelle de la commune : - Espace d'accueil : 2 à 3 salles de classe pour les activités une salle pour les 3-4 ans, une pour les 4-5 ans et une collective. - Un dortoir. - Une salle de motricité - Les espaces extérieurs, toilettes et cantine. - Un réfectoire 	<ul style="list-style-type: none"> + de 6 ans : école élémentaire de la commune : - Espace d'accueil, - 1 à 2 salles pour les 6-8 ans - 1 à 2 salles pour les 9-12 ans - Une salle de motricité ou préau - Les espaces extérieurs, toilettes et cantine. - Un réfectoire

En fonction des besoins, nous utilisons d'autres locaux ou espaces communaux comme : la salle polyvalente, les espaces extérieurs (stade, arène, parcours santé, ...etc.).

7. La réglementation.

Activités	Les taux d'encadrement
Vacances	<ul style="list-style-type: none"> - de 6 ans : 1 animateur pour 8 enfants. Et 1 animateur pour 5 enfants dans l'eau. + de 6 ans : 1 animateur pour 12 enfants. Et 1 animateur pour 8 enfants dans l'eau.



RYTHME DE VIE :

L'ensemble de l'équipe pédagogique devra, obligatoirement, être attentive au rythme de chaque enfant. Le groupe d'enfants évoluera en fonction de l'ensemble du groupe. Il est primordial qu'un centre de loisirs éducatif soit attentif au respect du rythme de vie de chacun. Les plannings d'animations et les horaires des différents temps de la journée pourront être adaptés afin de répondre à cet objectif éducatif..

L'HYGIÈNE/ALIMENTATION/SANTÉ :

Les centres de loisirs éducatifs sont soumis à une législation et une réglementation, et forte heureusement. Le directeur et les animateurs se doivent de connaître ce cadre réglementaire. Pour cela, dans le centre des 4 Moulins, nous sommes très attentifs à ces trois points : Concernant l'hygiène, les enfants et les animateurs doivent obligatoirement se laver les mains tout au long de la journée. Et le respect du corps doit être abordé régulièrement avec les enfants. Et encore plus lors des séjours.

L'alimentation est un point redondant aux 4 Moulins. Car nous proposons une collation les matins et un goûter les soirs. Puis nous avons un service de restauration en relation avec un traiteur, avec qui nous sommes attentifs à la diversité des aliments. Les pique-niques sont livrés par le traiteur et confectionnés par l'équipe d'animation afin de garantir une qualité gustative aux enfants. Lors des séjours, nous sommes équipés de malle et tente cuisine lorsque nous sommes sous tente.

Pour la santé, le directeur et les adjoints sont en charge de la pharmacie et des premiers soins. L'équipe peut cependant appliquer les soins de premières nécessités. De plus, lors de certaine période nous nous devons d'être attentifs aux différents problèmes de maladies contagieuses et des différents climats (ex : crème solaire l'été). Et enfin, les médecins du village sont contactés tous les ans afin de pouvoir être disponible en cas de problèmes graves.

LA SÉCURITÉ :

Une infirmerie est présente au centre de loisirs dans un endroit calme et accueillant. Une trousse à pharmacie complète se trouve dans l'infirmerie et pendant les sorties ainsi que d'un cahier d'infirmerie. Une pharmacie se trouvera dans chaque salle d'activité.

Lors d'une sortie, l'animateur référent indique au responsable, la destination, le trajet, la liste des enfants et l'heure de retour. Il se munit d'une trousse pharmacie. Il le note sur un tableau ou au bureau. Des autorisations d'hospitalisation et d'interventions sont signées par les parents lors de l'inscription. Toute l'équipe veille aux consignes de sécurité.

Un exercice de sécurité est pratiqué tous les ans.

Pour la sécurité des enfants, les téléphones portables personnels, ne sont pas autorisés sur les temps de travaux et d'animations.

Rappel de la loi

La consommation de tabac et de produits stupéfiants

La loi n°91-32 du 10 janvier 91 (loi Evin) interdit la consommation de cigarette dans les lieux publics.

Les animateurs fumeurs auront la possibilité de fumer hors de la vue des enfants à l'extérieur des locaux, dans un lieu qu'il leur est dédié lors de leurs moments de pause.

La loi L628 du code pénal interdit toute consommation de produits stupéfiants.

Chacun doit pouvoir s'exprimer librement.

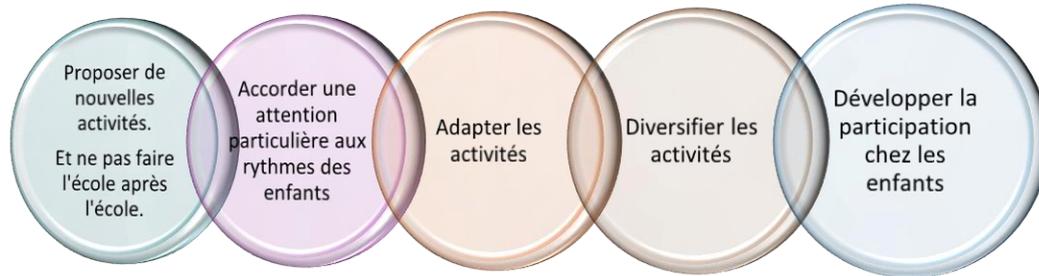
Aucune forme de discrimination ne sera tolérée.

Selon la gravité de la faute commise, le non-respect du règlement intérieur et des aspects liés à la réglementation et la législation des ACM.... Les sanctions seront décidées après concertation avec les élus, la direction et la fédération Les Francas du Gard.

C. Le responsable du centre de loisirs éducatif.

1. L'organisateur.

Nos priorités d'actions au regard des différentes stratégies des Francas :



2. Les conceptions éducatives du responsable du centre de loisirs éducatif.

L'équipe de direction sera très attentive aux valeurs qu'elle souhaite véhiculer sur les actions du centre de loisirs éducatif des 4 Moulins.

Nos priorités seront de faire de l'enfant le citoyen le plus épanoui et le plus responsable possible dans sa vie d'enfant au sein de la structure mais aussi à l'extérieur.

Pour cela, des valeurs comme la démocratie et l'égalité doivent être toujours mises en avant par l'équipe d'animation. Nous devons offrir aux familles un cadre éducatif rassurant et sécurisant. Nous devons faire en sorte que ces temps soient un plaisir d'y participer. C'est-à-dire, que nous serons attentifs à proposer un centre de loisirs éducatifs et non des moments de « garderie ».

En outre, en ce qui concerne la participation des enfants dans la vie de leur centre, le directeur accompagnera les animateurs pour leur permettre de les faire participer dans la vie de la structure.

Et enfin, avec pour objectif de ne pas proposer les mêmes animations aux enfants et aux adolescents vécus à l'extérieur, nous demanderons aux animateurs d'apporter une touche ludique et éducative dans leur projet et de diversifier les journées.

Intentions éducatives, objectifs et actions pédagogiques.

1. Les intentions éducatives :

L'ensemble de l'équipe d'animation se doit d'ouvrir le centre vers l'extérieur. Il est important de proposer et travailler avec les acteurs éducatifs du territoire. Par exemple, les associations locales, doivent pouvoir nous accueillir ou venir sur la structure.

Le centre de loisirs éducatif devra participer à l'animation de la vie locale. Toutes actions ayant un intérêt pédagogique pour les enfants, devra se faire ensemble.

Les principes de laïcité et de mixité devront être travaillés et réfléchit avec l'ensemble de l'équipe. Il est nécessaire d'avoir le même langage et discours face aux publics. Les garçons comme les filles devront pouvoir s'épanouir dans toutes les animations. Nous devons permettre à chacun d'aller vers des animations nouvelles et ne pas se cantonner au football exclusivement pour les garçons et les activités manuelles pour les filles. Les animateurs seront attentifs aux différentes religions, afin qu'elle soit comprise et respectée par tous, tout en laissant les convictions de chacun aux portes du centre de loisirs.

N'oublions pas que les enfants ne sont plus à l'école lorsqu'ils viennent sur ces temps éducatifs. Il est important qu'ils puissent participer et choisir leurs animations. La prise en compte des enfants devra se faire quotidiennement. Elle permettra de réajuster nos plannings d'animations en fonction de leur souhait. Chaque animateur devra s'appuyer sur les choix des enfants pour ajuster, modifier et de nouveaux proposer des animations. Des outils devront être travaillés en équipe afin de trouver le meilleur moyen pour écouter les enfants.

Les parents sont le premier maillon de l'éducation de leur enfant. Nous nous devons de travailler en toute confiance avec eux. Cela passe par un accueil du matin et du soir réfléchit. L'accueil est la vitrine de notre centre de loisirs. Le premier contact avec les parents permettra de créer un climat de confiance. Cela passe par des questions simples permettant de :

- Connaitre l'état de forme de l'enfant.
- Proposer à l'enfant plusieurs animations.
- Faire le lien avec tous les acteurs éducatifs.

Nous devons insister sur la relation aux enseignants dans une logique de complémentarité éducative. Il est important de pouvoir partager et faire en sorte que tous les temps éducatifs s'inscrivent dans une continuité éducative.

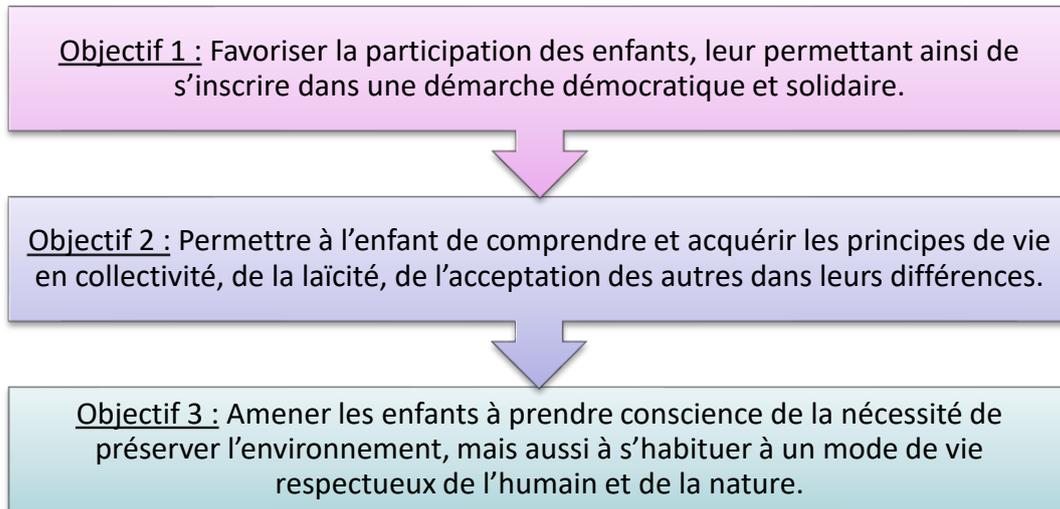
L'enfant reste le même qu'il soit au centre de loisirs, à l'école, dans une association sportive ou culturelle, chez lui, dans sa famille...etc. Il a seulement besoin que l'on soit à son écoute et répondre à ses attentes.

Tous les accueils devront être personnalisés face à un enfant en situation d'handicap ou de précarité. C'est-à-dire, que l'accueil passe par des temps de discussion et de rencontre avec l'équipe et les parents en amont pour permettre à l'enfant d'être accueilli dans les meilleures dispositions.

Nous apporterons aussi une attention particulière à la dimension d'éducation au développement durable sur toutes nos actions. L'équipe d'animation devra acquérir et faire acquérir aux enfants des gestes éco-citoyens.

2. Les objectifs pédagogiques.

En équipe, nous allons devoir travailler les objectifs pédagogiques. Nous devons les adapter à la période afin de répondre au mieux à l'environnement. Il faudra avant tout qu'ils découlent de nos intentions éducatives, dans le but d'être cohérent dans notre projet. Et surtout ne pas oublier les valeurs qui sont les nôtres.



3. Des actions pédagogiques.

❖ *Comment aborder la participation avec les enfants ?*

Il ne suffit pas de demander à l'enfant ce qu'il a envie de faire, les animateurs devront travailler et analyser avec les enfants de manière à assurer que leurs points de vue soient entendus, valorisés et pris en compte.

Que ce soit sur les temps périscolaires ou extrascolaire, que ce soit avec des – de 6 ans ou des + de 6 ans, nous nous devons de proposer des outils adaptés permettant de les faire participer.

Nous devons tendre vers de l'autonomie chez tous les enfants.

Actions proposées : « conseil d'enfant » pour mettre en place et les accompagner sur des projets. Organisation d'un conseil d'enfant : réunion des enfants tous les matins, boîtes à idées, bilan à chaque goûter, création de tableau participatif par tranche d'âge...

Création de grand jeu pour les enfants de 3 à 12 ans, fabriquer, imaginer et mener par le groupe de 9-12 ans.

❖ *Les familles, simples usagers ou acteurs éducatifs du centre de loisirs éducatif ?*

Les familles ne doivent pas être un frein au travail éducatif du centre de loisirs. Bien plus qu'un parent venant chercher son enfant, il doit être pris en compte lors de la réflexion du projet pédagogique. Il est nécessaire de prendre en considération leur besoin en termes d'éducation de leurs enfants, tout en prenant en compte la vie d'un collectif et de ses règles communes.

Actions proposées : temps d'échange avec l'équipe d'animation, comité de pilotage famille, utilisation des outils technologique disponibles (Facebook, Instagram, Visioconférence,).

❖ **Comment s'ouvrir aux autres dans l'objectif d'échanger ?**

Il serait dommage de rester centré sur soi-même. Les Francas du Gard ont un réseau riche et diversifié. Nous nous devons de communiquer, mutualiser et partager sur nos pratiques éducatives. Les animateurs devront être attentifs à développer la mixité sociale et sexuelle.

❖ **Qui n'a pas connu un enfant perdu dans le rythme de sa journée ?**

Que l'on soit sur un temps péri ou extrascolaire, il est important que les animateurs accompagnent et orientent les enfants sur le déroulement d'une journée.

Pour cela, les enfants ont besoin de repères dans l'espace et le temps.

Nous sommes conscients d'accueillir des enfants ayant vécu une journée d'école ou même réveillé très tôt le matin pour venir au centre de loisirs. Pour cela, leur rythme sera à réfléchir en équipe. Nous avons constaté que les enfants souhaitent avoir des temps libres à différents moments de la semaine. Il est important de prendre en compte ce facteur et de laisser faire.

Lorsque les animateurs accueillent les enfants auprès d'enseignants ou de parents, il sera important de faire le lien et communiquer.

Par exemple : Mettre en place des outils de communication en direction des familles concernant la journée de leur enfant. Espace de jeux en autonomie lors des accueils extrascolaires et temps calme. Accompagnement des enfants à la sieste. Temps libre dirigé avec les plus grands. Accueillir et s'informer sur la vie ou la journée de l'enfant. Instaurer des rituels...etc.

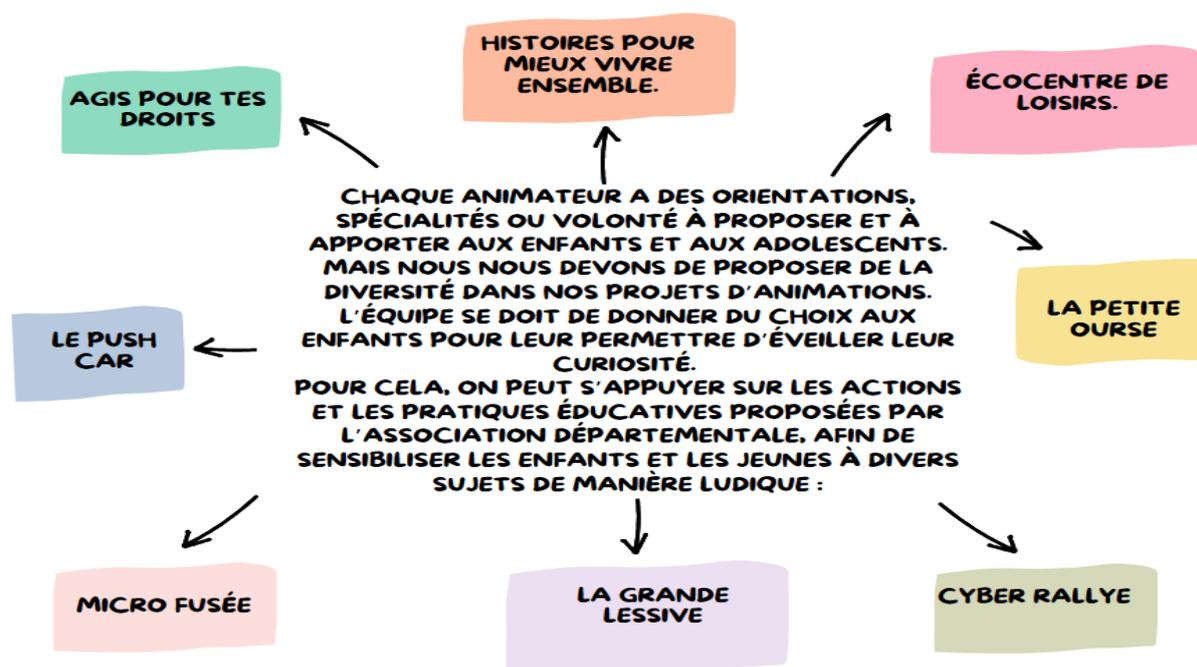
❖ **Est-ce une étape dans la vie d'un enfant de changer de tranche d'âge ?**

Qu'il soit souhaité, redouté ou accepté, ce temps appelé passerelle est une période importante dans la vie d'un enfant. Qui n'a jamais posé la question à un enfant s'il était content d'aller chez les grands ? De notre place d'animateur, nous devons appréhender ce changement et accompagner l'enfant à grandir. Pour cela, chacun pourra et devra apporter sa pédagogie.

Il est plus simple d'aborder ces transitions sur des périodes de fin d'année scolaire.

Pour cela, nous avons plusieurs actions mis en place : demi-journée d'adaptation pour les futurs maternels l'été, afin de les accueillir en douceur dans la vie en collectivité, proposition de séjour pour les adolescents, repérage d'ados volontaires de 16 ans souhaitant passer le BAFA ou découvrir l'animation.

❖ *La diversité, quel mot riche !*



❖ *La formation par les autres et pour les autres !*

Les Francas du Gard sont attentif à la formation et à l'accompagnement des équipes d'animations. Pour cela, chaque animateur est accompagné sur un parcours de formation spécifique : la participation et la philo avec les enfants, les activités scientifiques et techniques, les médias et les activités culturelles et artistiques.

Pour les animateurs volontaires, nous leur proposons des temps de formations certain samedi appelés les Sam'anims.

De plus, tous les animateurs et intervenants ont des temps de réunions, de préparations et de concertations permettant de préparer leur projet et de se faire accompagner pédagogiquement et ainsi participer à la réflexion du projet de la structure.

❖ *Sommes-nous si différent ?*

À travers nos animations nous devons sensibiliser les enfants à l'égalité et l'humanisme et d'autant plus lorsque nous accueillons des enfants en situation d'handicap ou de précarité.

L'accueil d'un enfant porteur de handicap est à la charge du directeur de rencontrer l'enfant et ses parents pour discuter et organiser son accueil. Par contre, les animateurs se doteront d'outils pour sensibiliser tous les enfants à la situation. Il sera aussi important de les rendre solidaires.

Par exemple : temps de paroles, prise en main, concours de dessin Agis pour tes droits...etc.

❖ *S'appuyer sur nos savoir-faire pour mieux les valoriser !*

Il est important d'avoir une finalité à nos projets. Le rapport aux parents est primordial. Les enfants aiment et souhaitent valoriser leur journée. Cela ne passe pas forcément par un dessin ou une production mais aussi par un comportement.

Ces temps de valorisation devront exister au centre de loisirs.

Par exemple : bilan construit avec les enfants, organiser des valorisations de fin de séjour, faire rentrer les parents dans le centre de loisirs pour découvrir l'atelier de leur enfant, afficher les productions, communication avec le site internet des Francas et le journal local.

4. Les programmes d'animations.

Le projet pédagogique est construit avec l'équipe d'animation. Elle se doit donc de proposer des projets d'animations ou d'activités en lien avec les objectifs et les valeurs défendus.

Un projet se doit d'évoluer avec le temps, les contraintes mais aussi les évaluations. L'équipe de direction s'interroge sur la pertinence des animations proposées afin de faire évoluer le projet global de la structure.

Les programmes seront à l'initiative des :

- Des enfants.
- De l'organisateur.
- Des animateurs.
- Des partenaires.

L'équipe de direction est très attentive à la participation des enfants. Comment doit-elle exister ?

- L'enfant doit avoir plusieurs choix possibles.
- L'enfant doit être questionné et sollicité.
- Adapter une pédagogie de laisser faire, faire avec et donner envie de faire.

Tous les enfants sont différents autant sur les rythmes de la journée qu'en terme de besoin d'activités. L'équipe d'animation devra prendre en compte ce facteur très important et proposer des animations variées, innovantes et respectant le rythme de tous.

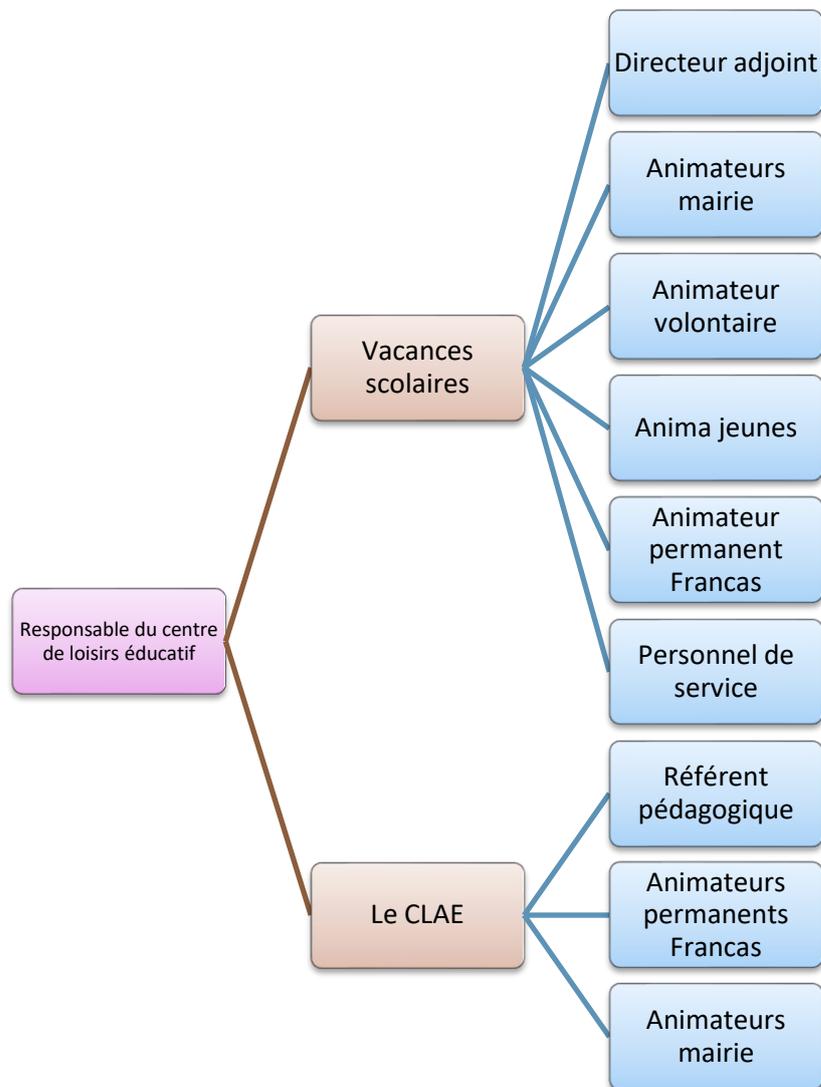
Le centre de loisirs souhaite mettre aussi en place sur l'année 2024-2025 un projet « choi'libre » auprès du public accueilli. En lien avec nos objectifs pédagogiques, afin de développer l'autonomie et rendre acteur les enfants au sein de leur centre de loisirs.

Ce projet aura pour but de répondre aux besoins et envies des enfants, les animateurs proposeront une activité ou atelier à l'ensemble des tranches d'âge et chaque enfant sera libre de se positionner sur une ou plusieurs animations.

Les Moyens

A. Les moyens humains : l'équipe pédagogique.

L'organigramme :



Le référent pédagogique ou adjoint

Le responsable du centre de loisirs éducatif

a pour fonctions la gestion du centre de loisirs, l'écriture du projet de direction et le projet pédagogique, la partie administrative, la gestion du budget, la gestion du personnel, les diverses relations internes et externes, la validation des plannings d'animations.

est avant tout un animateur qui aura une tâche supplémentaire en termes de rendu pédagogique. C'est-à-dire qu'il doit répondre des ateliers et animations pédagogiques. Puis, il devra avoir un retour direct avec l'équipe d'animation avec laquelle il travaille. Et, il se doit de participer activement à la construction du projet pédagogique. Ainsi qu'aux diverses réunions.

Les animateurs permanents Francas, mairie et volontaires

Ils se doivent de participer à l'élaboration du projet pédagogique. Ils ont pour fonction de mettre en place des projets d'animations en relation avec le projet pédagogique. Ils doivent avoir une relation directe et pédagogique avec les enfants et les parents. Le métier d'animation doit se faire en équipe. Et enfin de participer aux réunions.

Les intervenants associatifs ou auto entrepreneur

Ils se doivent de participer à l'élaboration du projet pédagogique, de proposer des projets d'animations adaptés et de participer aux temps de réunion et de régulation.

Le personnel de service

a pour fonction de proposer un service de restauration de qualité. Et d'entretenir les locaux correctement. Ils peuvent participer à l'élaboration du projet pédagogique et des diverses réunions.



	Modalités de recrutements	Critères de recrutements	Accompagnement	Critères d'évaluations
Animateur Francas	<ul style="list-style-type: none"> -Évaluation des besoins. -Offre de poste -Entretien Individuel -Signature contractuelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Diplômes - Expérience - Valeurs éducatives communes - Intentions et objectifs pédagogique du candidat - Proposition de projets d'animations en lien avec le projet de la structure 	<ul style="list-style-type: none"> - Temps de formation en équipe et individuel. - Temps de discussion sur les projets. - Temps de réunion individuel et en équipe. - Temps de réflexion et d'analyse. - Temps d'évaluation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté de se former et de former les autres. - Sa réflexion à faire du lien avec les projets des Francas. -Sa réflexion en lien avec le projet pédagogique de la structure. - Sa participation aux temps de réflexion, de réunion et d'évaluation. - La qualité, la diversité et la continuité de ses projets d'animations.

				<ul style="list-style-type: none"> - Assiduité. -Connaitre ses savoirs, ses savoir-faire et ses savoir-être.
Animateur mairie	<p>Personnel mis à disposition, nous n'agissons pas sur leur recrutement. Cependant, les animateurs devront répondre des valeurs, des intentions et des objectifs des Francas.</p> <p>De plus, nous créerons du lien avec la mairie afin de faciliter l'accompagnement des agents municipaux.</p>		<ul style="list-style-type: none"> -Proposition des temps de formation. -Temps de réunion en équipe : projet pédagogique, préparation des animations et évaluations des projets. 	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté de se former. -Sa réflexion en lien avec le projet pédagogique de la structure. - Sa participation aux temps de réflexion, de réunion et d'évaluation. - La qualité, la diversité et la continuité de ses projets d'animations. - Assiduité. - Connaitre ses savoirs, ses savoir-faire et ses savoir-être.
Animateur volontaire	<ul style="list-style-type: none"> -Evaluation des besoins. -Offre de poste -Entretien individuel -Signature contractuelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Valeurs éducatives communes - Intentions et objectifs pédagogiques du candidat - Proposition de projets d'animations en lien avec le projet de la structure 	<ul style="list-style-type: none"> - Temps de discussion sur les projets. - Temps de réunion individuel et en équipe. - Temps de réflexion et d'analyse. - Temps d'évaluation. 	<ul style="list-style-type: none"> -Sa réflexion en lien avec le projet pédagogique de la structure. - Sa participation aux temps de réflexion, de réunion et d'évaluation. - La qualité, la diversité et la continuité de ses projets d'animations. - Assiduité. - Connaitre ses savoirs, ses savoir-faire et ses savoir-être.

Association et Autoentrepreneur	<ul style="list-style-type: none"> -Evaluation des besoins. -Offre de poste -Entretien individuel -Signature contractuelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Valeurs éducatives communes - Proposition de projets d'animations en lien avec le projet de la structure - Spécialité en lien avec les besoins du publique. 	<ul style="list-style-type: none"> -Temps de réunion en équipe. - Temps de réflexion et d'analyse. - Temps d'évaluation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Projets proposés en lien avec le projet pédagogique. - Sa participation aux temps de réflexion, de réunion et d'évaluation. - La qualité, la diversité et la continuité de ses projets d'animations. - Assiduité.
--	--	---	---	--

La place des animateurs volontaires

La diversité est un maillon fort de l'éducation populaire. Une équipe se doit de s'ouvrir aux autres et cela passe par l'animation volontaire. Ces animateurs apportent une nouvelle dynamique à l'équipe qui permet aux permanents de ne pas tomber dans une routine évitant de rester sur nos acquis.

Par contre, c'est un devoir des permanents d'accompagner les volontaires à comprendre le fonctionnement d'un projet pédagogique.

B. Les moyens financiers.

Composition du budget de la structure :

Le centre de loisirs possède un budget par période d'activités.

L'élaboration du budget se fait entre le directeur départemental et le directeur de la structure pour se projeter sur l'année N+1 et les effectifs attendus (prévisionnel).

Pour permettre au budget d'être équilibré, nous faisons un calcul des charges et un calcul des produits. Avec un prévisionnel au plus juste, cela nous permet d'avoir un équilibre au budget.

Les **charges** se calculent principalement grâce à un ratio par journée de présence d'enfants en centre de loisirs. Mais aussi, avec des charges fixes comme du transport, de la télécommunication et les salaires par exemple. Sur ces charges fixes, nous préparons d'autres budgets annexes comme la mise en place de séjour ou alors une ligne d'investissement.

Les **produits** sont calculés selon trois sources : la participation des usagers, la commune et les prestations de services ordinaires dégagés par la CAF. Malgré tout, des dossiers de subventions pourront venir se rajouter.

C. Les moyens matériels

Le centre de loisirs si situe dans les locaux de l'école appartenant à la commune.

Tout le matériel, qu'il soit fongible ou d'investissement, appartient aux Francas.

Au centre de loisirs, nous pouvons retrouver : plusieurs jeux de sociétés, livres, matériels sportifs, armoire, baby-foot, matériel de motricité fine, jeux et jouets de constructions, malles pédagogiques, symboliques et de réflexions, tableau d'affichage ainsi que d'une régie complète en matériel fongible et pédagogique. Nous pouvons aussi retrouver plusieurs malles pédagogiques : bricolage, cuisine, jardinage, déguisement...etc. Ainsi que d'une malle micro fusée.

Le matériel acheté et investi est demandé par les animateurs suite à la présentation d'un projet d'animations. Le matériel n'est pas choisi au hasard seulement par la directrice.

Le projet de fonctionnement

Des intentions à l'action, il y a un fonctionnement.

A. La structuration du temps et du groupe : la journée type.

Horaires et temps d'accueils	Structuration du groupe	Dans quels espaces	Rôle de l'animateur
Vacances (7h30/18h30)	1 groupe de – de 6 ans dans une salle adaptée.	Les – de 6 ans sont situés dans l'école maternelle. Ils ont une salle équipée à leur taille ainsi que des jeux et jouets. La salle est située proche de toilettes maternelles. Ils pourront utiliser des salles de classes aménagées. Il sera important de créer plusieurs groupes lorsque nous dépassons les 12 enfants.	Les animateurs proposent et créés des espaces de jeux sur lesquels les enfants pourront jouer en autonomie ou jouer avec les animateurs. Il est important que les animateurs donnent à jouer, les laisser jouer seul ou joue avec eux. Sur les temps d'activités du matin et de l'après-midi, les animateurs devront adaptés une pédagogie participative avec les enfants de manière à développer leur esprit critique et de l'autonomie. Les enfants pourront donc être acteur de leur loisir.

	1 groupe de + de 6 ans dans une salle adaptée.	Les + de 6 sont situés dans l'école élémentaire ou maternel lorsque l'école élémentaire n'est pas accessible. Plusieurs salles de classes sont utilisables. Les toilettes sont situées dans la cour extérieure. Chez les + de 6, il sera important de créer plusieurs ateliers d'activités les matins et les après-midis.	
--	--	---	--

B. La structuration de l'espace.

Chez les – de 6 ans :

L'accueil des – de 6 ans se fait dans des salles adaptées, en fonction du groupe d'âge. Nous y retrouverons plusieurs espaces spécifiques : coloriage, jouets, jeux de construction, jeux de sociétés, de repos, de lecture, bilans quotidiens, motricité, affichages pédagogiques à leur hauteur...

Nous utilisons aussi 2 salles de classes qui deviendront des espaces d'ateliers : prise en main, jeux musicaux, activités manuelles, activités scientifiques, activités culturelles...etc.

Le dortoir sera le lieu du temps de repos et de sieste.

Les toilettes se situent proche du dortoir.

La cour extérieure de l'école maternelle pourra être utilisée.

Chez les + de 6 ans :

L'accueil se fait dans différentes salles de classes qui seront équipés spécifiquement aux choix des enfants. Dans l'ensemble, on retrouvera des espaces de : coloriage, jouets, jeux de construction, jeux de sociétés, de lecture, bilans quotidiens, affichages pédagogiques à leur hauteur.

Les toilettes seront les toilettes situées dans la cour extérieure.

La cour extérieure pourra être utilisée ainsi que son préau.

L'aménagement des espaces doit être pensé pour permettre aux enfants de se repérer dans les différents espaces proposés.

Description de l'environnement proche ou lointain : les communes de Saint Gervasy et Ledenon sont situées dans un bassin de vie riche et dynamique. Nous pouvons y retrouver beaucoup d'animations culturelles et de loisirs. La surface exploitée se dessine par un triangle allant d'Avignon au Nord, la mer au Sud et les Cévennes à l'Ouest.

C. Les modalités de vie.

Le relationnel et la communication sont primordiales pour qu'une structure fonctionne correctement et qu'elle devienne légitime. En effet, nous sommes avant tout des politiques défendant nos valeurs et nos objectifs. Ces deux éléments deviennent logiques.

Dans un premier temps, nous nous devons de communiquer régulièrement avec les élus du territoire. En effet, dans le cadre de notre marché passé avec les mairies, la communication avec les élus nous permet de faire vivre le projet éducatif local et ainsi avoir le même langage avec la population des 4 Moulins.

Puis, le premier maillon de l'éducation d'un enfant est l'éducation parentale. C'est pour cela que nous nous devons de créer et d'entretenir un climat de confiance avec les parents de chaque enfant. L'épanouissement de celui-ci passera donc par des valeurs éducatives partagées.

Qui peut être plus concerné que l'animateur par le projet pédagogique ? C'est une personne multitâche qui parmi ses fonctions se doit de communiquer et entretenir un relationnel de confiance avec tous les acteurs de l'éducation de l'enfant. Cette tâche n'est pas souvent mise en avant mais elle est pourtant indispensable. Le directeur sera très attentif lors des entretiens individuels à ce que l'animateur réponde à cette mission.

Et enfin, la communication chez l'enfant. Nous venons d'évoquer l'importance de la communication et du relationnel autour de l'enfant. Ce n'est pas anodin de consacrer un chapitre sur cette thématique. Il a pour but de donner à l'enfant tout le savoir de chacun afin que celui-ci se crée sa propre identité. Rien de mieux qu'une bonne communication. Qu'est-ce qu'une bonne communication alors ? Aux Francas ce sera celle de chacun et pour tous.

Rôles et attitudes de l'animateur :

Temps - horaires	Rôle de l'animateur	Où
<p>Accueil du Matin 7h30 – 9h00</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Un animateur accueillera tous les jours les familles à 7h30 dans l'espace accueil. - Aller à la rencontre des enfants et de parents. Attention les familles ne doivent pas entrer dans l'enceinte du centre de loisirs (<i>sauf cas exceptionnels</i>) - Pointer les enfants. Tenir le registre de présence propre - Orienter l'enfant vers son porte manteau. - Vérifier toutes ses affaires (recharge, casquette, maillot, bouteille d'eau...). - Noter toutes les informations concernant l'enfant sur une feuille de transmission situé à l'accueil. - Amener les enfants sur les ateliers spécifiques à l'accueil. - Respecter le rythme de l'enfant le matin et le laisser se réveiller. - Accompagner les enfants aux toilettes. Penser à demander s'ils en ont besoin régulièrement (<i>toutes les 30 minutes pour les maternelles</i>) - Commencer à préparer les lits pour la sieste. Chaque lit sera nominatif (<i>étiquette</i>). - Proposer des jeux collectifs - Jouer avec les enfants, vérifier que les jeux, feutres, crayons, ... soient rangés après utilisation. 	<p>Dans les salles d'activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouvrir autant de salles qu'il y a d'animateurs. <p>Possibilité d'ouvrir une seule salle qui accueillera les enfants lors de l'accueil 7h30 – 8h30</p> <p>Dans la cour extérieure :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer des jeux collectifs, jeux en bois.
<p>Temps de collation 7h30 – 8h30</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Regrouper les enfants par groupe d'âge, dans leur salle et proposer la collation. - Ne pas forcer les enfants à prendre la collation. - Discuter avec les enfants sur ce temps. - Être attentif au gaspillage (céréales, jus...). - Ranger avec les enfants 	<p>Dans les salles attribuées aux groupes. Possibilités de faire un groupe collation et un groupe jeux collectifs/chants dans deux espaces différents.</p>

<p>Prise en main et réunion d'enfants 9h00 – 9h30</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réunir les enfants dans le calme. - Proposer des activités variées : chant ou un jeu court. Pendant ce temps, un animateur vérifie que les enfants présents soient bien pointés sur la liste de présence. - Les animateurs jouent avec les enfants (<i>présence dans la ronde, chantent avec eux,...</i>) - L'adapter à la météo. - Présentation de la journée et de la semaine. - Reprendre la journée de la veille - Présenter le programme du jour. - Rappeler toutes les sorties de la semaine. - Proposer un fil conducteur (exemple : devinette). 	<p>Soit dans les salles qui leurs sont allouées, soit en extérieur si le temps le permet.</p>
<p>Temps d'activité 9h30 – 11h30 (maternelles) 9h30 – 12h00 (élémentaires)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer son activité à l'avance (matériel, espaces, sécurité,...). - Respecter la courbe de densité, en proposant des ateliers tournants de 30 minutes pour les plus petits en alternant les type d'activités (manuelles, sportifs, motricité,...). - Expliquer le déroulement de l'activité. - Installer de la dramatisation par une histoire, un déguisement, un exemple,... - Adapter l'âge et la météo. - Ranger les animations avec les enfants. Les salles doivent être rangées après chaque utilisation. - Être présent avec les enfants (<i>Faire-Avec, Donner à Faire, Laisser-Faire, Faire-Faire*</i>) 	<p>Dans les espaces adaptés aux activités proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Salles d'activités, - Extérieur.
<p>Repas 11h30 – 12h45 (maternelles) 12h00 – 13h00 (élémentaires)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pointer les enfants qui mangent le midi et ceux qui partent. Inscrive la personne qui a récupéré l'enfant. - Temps d'hygiène avant le repas (<i>passage aux toilettes, lavage des mains</i>). Y aller par petits groupes avec un animateur. Vérifier l'utilisation du papier essuie main. - Préparer les enfants d'âge maternelle (manteaux, écharpes, bonnets,...). - Concertation des animateurs pour l'organisation du temps calme. Un tableau sera mis en place afin de répartir les espaces, ateliers proposés et les animateurs présents. - Un animateur par table (<i>s'asseoir aux places indiquées par le dossard, il n'y aura pas d'enfant en face de l'adulte</i>) - Surveiller l'alimentation. - Donner des responsabilités aux enfants, favoriser l'autonomie : remplissage des pots à eau, débarrassage des couverts,... - Quitter la table par petit groupe avec un animateur. - Faire découvrir tous les aliments aux enfants en les faisant goûter. - Sensibiliser les enfants aux gaspillages. 	<p>Réfectoire de l'école élémentaire (<i>espace maternelle et élémentaire</i>)</p>
<p>Sieste et temps calme 13h30 – 14h45 (maternelles)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nettoyage des mains et du visage. - Récupérer les doudous + sucettes. - Rangement des chaussures sous le porte-manteau attribué. - Endormir les enfants avec une histoire. - Jeux calmes pour les élémentaires. - Proposer des histoires et de la lecture. - Pas de jeux en extérieur. - Pointer les enfants. 	<p>Salle de sieste maternelle Salle d'activité</p>

13h00 – 13h45 (élémentaires)	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer l'activité de l'après-midi. 	
Temps d'activité 14h00 – 16h00	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer son activité à l'avance (matériel, espaces, sécurité,...). - Proposer des activités variées : chant ou un jeu court. Pendant ce temps, un animateur vérifie que les enfants présents soient bien pointés sur la liste de présence. - Les animateurs jouent avec les enfants (<i>présence dans la ronde, chantent avec eux,...</i>) - Respecter la courbe de densité, en proposant des ateliers tournants de 30 minutes pour les plus petits en alternant les type d'activités (manuelles, sportifs, motricité,...). - Expliquer le déroulement de l'activité. - Installer de la dramatisation par une histoire, un déguisement, un exemple,... - Adapter l'âge et la météo. - Ranger les animations avec les enfants. Les salles doivent être rangées après chaque utilisation. - Être présent avec les enfants (<i>Faire-Avec, Donner à Faire, Laisser-Faire, Faire-Faire*</i>) 	<p>Dans les espaces adaptés aux activités proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Salles d'activités, - Extérieur.
Goûter et bilan de la journée 16h00 – 17h00	<ul style="list-style-type: none"> - Lavage des mains pour tous. - Préparer le goûter avec les enfants (<i>mission goûter</i>). Pendant ce temps, un animateur propose un jeu collectif. - Être attentif au gaspillage. - Ranger avec les enfants. Les enfants ne partent pas en atelier avant le rangement total du goûter. - Faire participer les enfants au choix des goûters en début de semaine. - Être toujours en leur présence. - Prendre le goûter à table. - Créer un affichage pour le goûter. - Favoriser le respect (s'il vous plait, merci...). - Faire le bilan de journée sous forme d'animation (visuel). - Changer la forme des bilans. 	<p>Dans les salles d'activités ou en extérieur si le temps le permet. Si possible prendre le goûter en petit groupe.</p>
Accueil du soir 17h00 – 18h30	<ul style="list-style-type: none"> - Un animateur à l'accueil pour retour aux familles (transmission d'information). - Un animateur différent que celui du matin. - C'est un temps d'animation. - Le rangement de la régie. Tout ce qui a été sorti pour les ateliers/activités doit retourner en régie le soir même. - Rangement de la salle. - Balayage de la salle. - Rangement des lits de sieste. - Nettoyer les tables et les chaises. - Prévoir une liste de jeu pour chaque espace. - Retour au calme à 18h avec une animation. - Inscrire la personne qui est venu récupérer l'enfant sur le registre de présence. 	

Le temps de la piscine :

- Préparer les enfants (crème solaire, casquette, maillot...).

- Sécuriser l'espace piscine (barrière, surveillance...).
- Prendre la pharmacie.
- Un animateur par piscine. Et 5 enfants par piscine.
- 30 à 45 min de piscine par groupe d'enfants.
- Ne pas mélanger les élémentaires et les maternels en même temps.

Lors d'une sortie :

- Lors d'une sortie, les animateurs sont toujours des animateurs. Il sera important d'animer la journée des enfants et ne pas rester à attendre l'animation extérieure.
- Lors de journée mutualisée avec d'autres centres de loisirs ou espace jeunes, il sera demandé de respecter les horaires prévus. À l'arrivée du groupe, il sera demandé aux animateurs d'aller rencontrer les autres animateurs de manière à créer un lien et d'organiser les différents temps de la journée. La communication, l'entraide et le partage devront être présent lors de ces journées.
- Veillez à la sécurité des enfants dans les lieux fréquentés de manière récurrente.
- Affichage à l'entrée de la salle (feuille de présence, horaires, numéro de téléphone, destination, nom des animateurs...).
- Tenue adaptée et avoir un sac à dos avec bouteille d'eau, casquette...etc.
- Avoir une trousse pharmacie par groupe.
- Préparer le pique-nique.
- Avoir sa liste de présence constamment sur soi.
- Les compter régulièrement.
- Prendre les fiches sanitaires.
- Rendre les enfants aux parents dans la cour du centre de loisirs et non pas directement au bus.
- Avoir un repère visuel pour reconnaître les enfants du centre de loisirs (exemple : tee-shirt de même couleur, étiquettes...).

La vie quotidienne

Les prises en mains.

Ce moment permettra à un animateur ou plusieurs de faire une animation permettant de rassembler tous les enfants.

Le rassemblement nous permettra de vérifier à nouveau les effectifs. Il est par ailleurs important de signifier que ce moment marque le début de la journée pour le groupe au complet : chansons, histoires ou autres rites pour que les enfants puissent se repérer dans le temps.

Le conseil des enfants

Il permet d'organiser ensemble la journée. C'est un moment d'expression et d'échange. Il permet de faire émerger les projets, de mettre en place les règles de vie.

Les enfants peuvent mener le conseil (pour les plus grands) et peut suivant la météo et l'organisation interne avoir lieu dans différents endroits.

Les animateurs ont le rôle d'observer et prendre note.

Nous profiterons en outre de ce temps pour expliquer le programme afin que les enfants puissent l'intégrer sans mauvaises surprises et afin qu'ils puissent exprimer leurs envies.

Les activités.

L'équipe met en œuvre un planning d'activité qui n'est pas définitif et peut évoluer suivant les besoins et les envies des enfants (tout en respectant les objectifs). Ces temps de projets d'enfants se font tous les matins.

Les activités sont un moment privilégié de jeux, de découverte, d'expérimentation, de réalisation commune ou individuelle, d'entraide et d'intégration sociale.

Les animations suivies sont des temps dédiés à la prise d'initiative et le libre choix des enfants. Les animateurs engageront donc plusieurs propositions afin de permettre un choix varié des d'activités et de permettre de réaliser des projets d'enfants.

Les animateurs veilleront à équilibrer la journée en alternant les activités physiques, manuelles, intérieurs extérieurs...

Tout activité se prépare et se range (matériel, conception, lieu, nombre d'enfant, réunions, bilans...)

Le but des activités et animation est d'atteindre les objectifs généraux et se doivent donc cohérentes.

Les repas.

Il doit être un temps d'éducation aux goûts. Les animateurs présents, mangeant avec les enfants, doivent faire de ce temps, un temps calme, agréable, doivent inciter les enfants à goûter les plats proposés au menu. Ce temps offre une occasion d'exercice à l'autonomie.

Les repas sont fabriqués et conditionnés par une entreprise de restauration collective ou un traiteur et sont servis par un groupe d'enfant de 9 à 12 ans volontaires ou par l'équipe d'animation. Les collations et goûters se devront d'être variés et à l'initiative des enfants et des animateurs.

Le temps de repas est un temps d'échanges et de découverte.

Avant le repas :

- Procéder à un retour au calme à la fin du temps d'activités menées
- Gérer le temps d'hygiène (passage aux toilettes, puis lavage des mains)
- Arriver de façon échelonnée (par groupe avec l'animateur)
- Permettre à l'enfant de choisir sa place
- Veiller à ce que les tables soient complétées et adaptées.
- Se placer stratégiquement afin de pouvoir observer une grande partie de la salle

Pendant le repas :

- Le service du repas sur charriot est assuré par l'agent de service.
- Le pain, l'eau, ainsi que des bassines et des éponges sont en libre-service sur le présentoir de la cantine prévues à cet effet.

Le rôle de l'animateur durant le repas est de favoriser l'autonomie (par l'utilisation des couverts, en allant chercher de l'eau, en nettoyant la table : voir tableau des métiers...), de goûter et de faire goûter à tous en petites quantités, d'apprendre à l'enfant à se servir, à servir les autres convives, à partager et à gérer les quantités, de susciter et de participer à la discussion avec les enfants par rapport à leur vécu de la matinée, de leurs souhaits, demandes, de faire de ce moment un temps convivial et agréable et de gérer les problèmes de bruits de façon adéquate.

De plus, les enfants mangeront 6 par table en autonomie sous la responsabilité d'un animateur.

Ne pas oublier de signaler les problèmes rencontrés (manque d'appétit par exemple) au directeur et à l'équipe.

Veiller à la fin du repas à sortir dans le calme et de façon échelonnée.

La collation du matin sera échelonnée de 7h30 à 8h30 et devra être organisée de manière à développer l'autonomie chez les enfants.

Les déjeuners : les horaires du déjeuner seront : de 11h15 à 12h45 pour les maternels et les élémentaires. Une arrivée échelonnée peut être effectuée en fonction de la salle de restauration.

Les goûters :

Les goûters pourront être pris en extérieurs sous condition de temps favorable. Sinon, ils pourront être organisés dans les cantines, les cours respectives, les salles.

Il est bien clair que tous les goûters devront être organisé par l'équipe et respectant toutes les consignes de sécurité et d'hygiène.

La sieste et les temps calmes.

Pour les plus petits, un temps de sieste sera instauré afin de respecter le rythme de l'enfant, l'équipe d'animation accompagnera tous les 2/4ans à la sieste ainsi que les plus grands volontaires. Les plus grands des maternelles auront un temps calme animé.

Le lever s'effectuera de manière échelonnée, les enfants qui ne dorment pas retrouveront les animateurs pour des jeux calmes avant de commencer les activités prévues l'après-midi.

Contrairement aux plus petits, les 6/12ans ne font plus ou très peu la sieste. Mais il n'en demeure pas moins qu'il est primordial que les enfants aient un temps où leur corps doit rester au repos. Pour cela, un temps calme animé (au moins 1h/jour) sera mis en place après chaque repas et avant toute activité.

Le bilan avec les enfants

Les enfants seront évalués quotidiennement. L'équipe se devra d'évaluer le moral de l'enfant à son arrivée et à son départ. Des tableaux d'humeurs ou échelles d'attitudes pourront, par exemple, être mis en place dans la salle d'accueil des enfants. Puis, des affichages pédagogiques permettront de demander régulièrement l'avis des enfants sur les ateliers, animations, sorties...vécus. De plus, les animateurs auront pour objectif de demander l'avis des enfants dans le but de faire évoluer les plannings d'animation et de se remettre en question.

La vie de l'équipe pédagogique

Toutes les personnes travaillant sur la structure auront des temps de réunion, de discussion, de débat, de concertation et de préparation.

Que ce soit sur les temps périscolaires ou extrascolaires, nous serons attentifs à ce que chaque animateur puisse préparer ses projets, les faire vivre et les évaluer. L'équipe de direction sera attentive à ce que ces projets soient en cohérence avec les intentions éducatives de la structure répondant aux valeurs défendues par Les Francas.

Tous les animateurs auront aussi la possibilité de se former à travers différents temps proposés par Les Francas : rendez-vous des animateurs, plan de formation, formation externe, Francades, collectif animateur...etc.

Évaluation du projet pédagogique.

A. Critères et indicateurs

Objectifs	Critères	Indicateurs	Résultats et observations
<p><u>Objectif 1 :</u></p> <p><u>Favoriser la participation des enfants, leur permettant ainsi de s'inscrire dans une démarche démocratique.</u></p>	<p>Création d'un conseil de centre à chaque période de vacances.</p> <p>Des temps de paroles et d'évaluation seront organisés chaque matin, et à chaque fin d'activité.</p> <p>Organisation d'élection en début de chaque période</p>	<p>Deux listes minimums seront proposées par les enfants à chaque période.</p> <p>Un conseil sera élu à chaque période de vacances et proposera des actions pour le centre de loisirs.</p> <p>90% des enfants seront en capacité de s'exprimer en grand groupe lors des temps d'évaluation et de parole.</p> <p>Une élection aura lieu à chaque période de vacances.</p>	
<p><u>Objectif 2 :</u></p> <p><u>Permettre à l'enfant de comprendre et acquérir les principes de vie en collectivité, de la laïcité, de l'acceptation des autres dans leurs différences</u></p>	<p>Proposer des projets d'animation traitant du respect des autres, de rencontres interculturelles, des débats avec les plus grands...</p>	<p>Nombre d'échange interculturel via l'outil numérique.</p> <p>Un projet minimum traitera, dans le fond, du respect des autres, de la CIDE,...</p>	
<p><u>Objectif 3 :</u></p> <p><u>Amener les enfants à prendre conscience de la nécessité de préserver l'environnement, mais aussi à s'habituer à un mode de vie respectueux</u></p>	<p>Les enfants et les adultes adapteront les gestes de tri, mais aussi seront capable de gérer positivement le matériel mis à disposition.</p> <p>Les règles de vie collectives seront organisées dans le</p>	<p>L'achat de matériel sera plus raisonnées (achat groupé, réduction des emballages,...)</p> <p>Les règles de vie collectives seront tous les jours remisées en question et analysées. Si celles-ci sont identifiées comme</p>	

de l'humain et de la nature.

respect de chacun des protagonistes, mais aussi dans le respect des lieux qui nous accueillent.	perfectibles, elles seront réactualisées.	
---	---	--

B. Modalités d'évaluations

Au niveau des Enfants

- Les enfants auront compris les notions du vivre ensemble.
- Les enfants auront organisés des projets d'animations pour leurs camarades.
- Les enfants auront développé de l'autonomie.
- Les enfants auront acquis les réflexes appris tout au long de son séjour.
- Les enfants auront découvert des lieux qu'ils ne connaissaient pas.
- Les enfants ont pu mettre en place des ateliers pédagogiques dans leur salle.

Au niveau de l'équipe

- Les animateurs seront capables de communiquer entre eux et même avec les partenaires et les autres acteurs éducatifs. Nous insisterons sur l'implication des parents, un effort sera fait pour communiquer sur le fonctionnement et les activités mises en place.
- Les animateurs s'informeront et proposeront des activités associées aux objectifs.
- Les animateurs intégreront la notion de partenariat et prendront en compte dans leur programme les ressources extérieures afin d'enrichir les activités et permettre ainsi de créer des rencontres avec le territoire.
- Les animateurs ont su communiquer ensemble dans le respect de chacun.

Au niveau des Parents

- Les parents connaîtront l'équipe pédagogique.
- Les parents participeront à la journée de fin de session.
- Les parents auront intégré les modalités d'inscription et d'accueil du centre de loisirs

Au niveau des Partenaires

- Les partenaires connaîtront la mission enfance jeunesse.
- Des actions seront mises en place avec l'environnement local et se poursuivront dans le temps.
-

L'évaluation.

Selon Jean-Marie Barbier (1990), L'évaluation est un jugement produit de la comparaison entre le « référé » et le « référent » en fonction de normes, d'objectifs, de critères, et de valeurs. Mais comment ne pourrait-on pas parler d'évaluation lorsque l'on parle de projet ?

C'est pour cela que nous évaluerons tous les acteurs principaux du projet :

- Dans un premier temps, les enfants feront des bilans quotidiens que l'on verra en détail plus tard dans le projet.
- Dans un deuxième temps, ce seront les animateurs qui seront régulièrement évalués. Des briefings quotidiens en équipe seront mis en place avant chaque début de journée. Puis, des réunions hebdomadaires (tous les lundis soir) seront organisées avec l'ensemble de l'équipe. Elles auront pour but de reprendre, ensemble, la semaine précédente, de travailler la semaine en cours et d'anticiper la semaine suivante. Et enfin, une évaluation individuelle sera organisée afin que le directeur face un bilan avec l'animateur sur sa période concernée. L'évaluation formative sera privilégiée par la direction afin de construire un parcours de formation individuel, correspondant au besoin de chacun.
- Un autre acteur du projet fera son évaluation : les parents. L'équipe mettra à disposition un recueil de satisfaction (rédigé par Les Francas) afin de donner son avis par écrit et anonymement. Bien entendu, l'animateur devra prendre en compte toutes les remarques quotidiennes des parents et le faire remonter à l'équipe. De plus, une réunion annuelle est organisée, elle permettra de répondre à toutes les interrogations.
- Enfin, l'employeur Francas, demande au directeur, après chaque session, de rédiger un bilan des vacances. Ce document est relu au siège de l'association départemental puis envoyé à la mairie où nous nous rencontrons pour l'éclaircir et répondre aux questions.

Nous pouvons constater l'importance d'une évaluation à tous les niveaux. C'est un travail fastidieux mais tellement nécessaire lorsque l'on souhaite faire évoluer notre projet.

CONCLUSION

Pour conclure ce projet pédagogique, je dirai qu'il est impossible de conclure un projet pédagogique... Il se doit d'être en perpétuelle réflexion, il ne doit pas être figé malgré les objectifs initiaux mis en avant lors de son écriture. Nous ne devons pas oublier que l'Enfant est un adulte en devenir, qu'il sera capable de faire ses propres choix, ce que nous souhaitons qu'il fasse. Les objectifs écrits sur ce projet ne seront peut-être pas ceux que les enfants auront atteints... Les actions imaginées par les adultes seront certainement d'autres imaginées par les enfants. Au moment de l'écriture, de la lecture de ce projet, il s'est déjà déroulé énormément de choses que nous ne pouvons pas maîtriser.

Laisse-moi agir seul, ne fait pas à ma place mais ne soit pas absent.